



LAISSE PAS COULER

VOS BONS GESTES POUR ÉCONOMISER DE L'EAU



service public d'eau potable

POURQUOI ÉCONOMISER L'EAU ?

L'eau est indispensable à notre vie quotidienne. Pourtant, on a souvent tendance à oublier qu'elle n'est pas une ressource inépuisable ! Il existe de nombreuses solutions simples pour faire des économies d'eau sans forcément renoncer à votre confort. Economiser l'eau, c'est aussi réduire votre facture.

#laissepascouler est un appel à la vigilance de chacun pour préserver notre ressource, c'est également un rappel des petits gestes quotidiens pour faire des économies (estimations pour une famille de 4 personnes)

RÉDUCTION
7 000 L*
SUR VOTRE FACTURE D'EAU

CHASSE D'EAU À DOUBLE COMMANDE

RÉDUCTION
3 000 L*
SUR VOTRE FACTURE D'EAU

RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE POUR LE JARDIN

RÉDUCTION
3 000 L*
SUR VOTRE FACTURE D'EAU

J'AI UN MITIGEUR OU UN MOUSSEUR

RÉDUCTION
10 000 L*
SUR VOTRE FACTURE D'EAU

DOUCHE PLUTÔT QUE BAIN

RÉDUCTION
12 000 L*
SUR VOTRE FACTURE D'EAU

ÉLECTRO-MÉNAGER ÉCONOME

RÉDUCTION
35 000 L*
SUR VOTRE FACTURE D'EAU

JE SURVEILLE LES FUITES

RÉDUCTION
4 000 L*
SUR VOTRE FACTURE D'EAU

LAVE-VAISSELLE LAVE-LINGE PLEINE CHARGE

RÉDUCTION
35 000 L*
SUR VOTRE FACTURE D'EAU

JE NE LAISSE PAS COULER L'EAU QUAND JE ME LAVE LES DENTS, LES MAINS

RÉDUCTION
20 000 L*
SUR VOTRE FACTURE D'EAU

JE POSE UN RÉDUCTEUR PRESSION D'EAU

RÉDUCTION
12 000 L*
SUR VOTRE FACTURE D'EAU

DOUCHETTE OU RÉGULATEUR DE DÉBITS SOUS LA DOUCHE

À L'ENCRE BLEUE: conception illustration - @ Phalopy - lais-pas-couler

* Cette eau non consommée peut vous permettre d'économiser sur votre facture, en fonction des tarifs d'eau potable et d'assainissement en vigueur sur votre commune.

EAU DU MORBIHAN • 27 rue de Luscanen • CS 72011 • 56 001 Vannes cedex • 02 97 47 91 39 • www.eaudumorbihan.fr

www.laissepascouler.fr

	L'ÉDITO DU MAIRE	4
	AU CONSEIL MUNICIPAL	5
	LES ELECTIONS SENATORIALES	7
	LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES	8
	LA FETE DES VOISINS	10
	COTE TOURISME : LA GACILLY	11
	LA VIE DE NOS ENTREPRISES	12
	LES REUNIONS DE QUARTIERS	14
	ESPACE AUTONOMIE SANTE	15
	EN BREF	16
	ZERO PHYTO	18
	LE "BLEUET" : TOUTE UNE SYMBOLIQUE	19
	CONCOURS DE DESSIN	20
	L'AGENDA 2023	21
	LES TARIFS COMMUNAUX	22

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Nicolasiennes et Nicolasiens,

La saison d'été débute, les acteurs locaux et les services municipaux sont mobilisés pour proposer les animations et festivités du second semestre 2023 pour le plaisir des Nicolasiens.nes. Nous nous retrouverons ainsi pour la Fête des Battages, le Forum des Associations, Octobre Rose, la Commémoration de la victoire et de la Paix le 11 novembre, le Repas des Aînés. Des moments représentatifs de la vie locale qui sont tous des opportunités de se réunir de façon conviviale.



En même temps, l'équipe municipale et les services de la commune œuvrent sur les projets du mandat. Ainsi, après trois années d'échanges et de concertation avec les Nicolasiens.nes, l'aménagement et la rénovation des vestiaires multisports démarre dans sa phase opérationnelle et continue sa dynamique avec comme objectif d'accueillir les équipes de football de l'USSNAT (avec la venue d'un quatrième groupe de jeunes, je félicite cette coalition) et les associations concernées. Concernant les travaux budgétés pour l'année 2023, notamment, la mise en œuvre du pumptrack près des services techniques, l'installation du radar pédagogique et des panneaux de signalisation pour avertir les usagers de la route d'adopter le bon comportement. Les résultats des rendez-vous avec les personnes intéressées (réunions de quartiers, commissions et groupes de travail) se concrétisent au fur et à mesure. Aussi j'invite les citoyens.nes de la commune à participer à la présentation de l'enquête publique dont le calendrier sera fixé après la mise en place de la rencontre d'information pour la révision de la carte communale du 04 juillet 2023.

À la suite de la réunion entre le personnel technique et Mme Alix du SMGBO, un plan sera établi concernant les espaces différenciés, la place de la nature est essentielle pour que notre commune s'épanouisse afin que les habitants.tes puissent continuer d'apprécier leur environnement de vie agréable. Des aménagements qui complètent les réalisations passées, témoins de l'engagement de la municipalité, des habitants.tes et du tissu associatif pour préserver la biodiversité et s'associer à d'éventuelles actions. Pour limiter les évolutions climatiques par le développement d'espaces dédiés dans toute notre commune.

Pour Saint-Nicolas-du-Tertre, continuons ensemble à offrir aux Nicolasiennes et Nicolasiens, une commune dynamique, agréable à vivre, avec des services publics de qualité, essentiels aux personnes de tous âges.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et je demeure fidèle à votre attention avec l'ensemble du conseil municipal et les agents de la commune.

Bel été à tous.

Votre Maire,
Mickaël LE GOUÉ



AU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 28 mars 2023

Taux d'imposition 2023

Le Conseil Municipal a validé les propositions du Maire de maintenir les taux appliqués dans la commune depuis 2018 pour la Taxe Foncière, à savoir, sur les propriétés bâties 23,30% (+ 15,26% pour le Département) et 57,45% pour les non bâties. La taxe d'habitation à 14,55% ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de deux ans.

Affectation des résultats de fonctionnement 2022

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement du Budget communal, soit 128.554,76€, pour 120.554,76€ en recettes d'investissement et 8.000€ en report de fonctionnement sur le Budget Primitif 2023. L'excédent de fonctionnement du Budget Assainissement pour 15.926,95€ est en totalité affecté en recettes d'investissement au Budget Assainissement 2023.

Budgets Primitifs 2023

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les Budgets Primitifs 2023, Commune-Assainissement-Lotissement. (voir le détail dans l'encart central présentant le Budget communal 2023 des « Infos de St Nicolas » d'avril 2023)

Renouvellement de la ligne de Trésorerie

Le Conseil Municipal a donné son accord pour renouveler la ligne de trésorerie de 100.000 € qui arrivera à échéance le 20/05/23, souscrite auprès du Crédit Agricole du Morbihan au taux variable de 4,10%.

Convention Ecole Sainte-Thérèse 2023

Annulant et remplaçant la délibération prise le 28/02/2023, le Conseil Municipal par 9 voix pour et 2 abstentions décide la revalorisation de la convention avec l'école Sainte-Thérèse pour l'année 2023 sur les bases suivantes : 855 € par élève scolarisé en classe élémentaire et 1.710 € par élève scolarisé en maternelle.

Création d'un groupe de travail ponctuel « Politique du logement »

M. Le Maire invite le conseil municipal à constituer un groupe de travail ayant pour thème "Politique du logement". Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide la composition du groupe de travail comme suit :

Mickaël LE GOUÉ, Anita HEMERY, Daniel BRIZIOU, Yves COUCHELLOU, Karine DANION-BEAUDOUX

OBC : adoption du pacte de gouvernance

M. le Maire présente le pacte de gouvernance par le Conseil Communautaire ayant pour mission d'élaborer des objectifs et des propositions d'organisation et de fonctionnement pour les différentes instances d'OBC, en collaboration avec les communes. Le Conseil Municipal par 5 voix Pour et 6 abstentions valide ce pacte.

Programme de voirie 2023

Après présentation par le Maire du programme de voirie pour 2023 au montant estimatif de 62 805 € HT pour les travaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le programme présenté et autorise M. Le Maire à lancer la consultation des entreprises.

Présentation des décisions du Maire et Information sur les dossiers suivis par les adjoints

Conseil Municipal du 9 mai 2023

Vestiaires multisports

Anita Hemery présente le rapport d'analyse des offres reçues ; le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, les offres suivantes :

Lot 1	Terrassement - VRD	26 346,65 €	ROBERT TP
Lot 2	Démolition - Gros Œuvre - Ravalement	99 996,69 €	LE CHÊNE CONSTRUCTION
Lot 3	Charpente bois	<i>relance</i>	
Lot 4	Couverture ardoise et étanchéité	25 655,89 €	COLLET
Lot 5	Menuiseries Aluminium	19 310,00	ROUXEL
Lot 6	Menuiseries bois	20 197,98 €	DANILO
Lot 7	Cloisons -isolation	37 043,78 €	RAULT
Lot 8	Electricité	21 616,54 €	PV ELEC
Lot 9	Plomberie - chauffage - VMC	<i>relance</i>	
Lot 10	Plafonds suspendus	3 239,50 €	COYAC
Lot 11	Revêtements sols durs	25 000,00 €	ART SOL
Lot 12	Peinture	6 975,27 €	MARGUE
Lot 13	Serrurerie	8 299,50 €	METALLEERIE FRANÇOIS

Les los 3 et 9 feront l'objet d'une relance dans le cadre d'un nouvel appel d'offres.

M. le Maire informe du passage en commission le 12 juin du dossier de subvention déposé auprès de la Région.



Présentation des décisions du Maire, informations diverses, et Information sur les dossiers suivis par les adjoints

- réponse négative à une demande de préemption (habitation impasse du Fournil) / renouvellement de location d'une parcelle communale au GAEC des Friches
- validation de devis divers / révision de la carte communale, délimitation de la future zone économique / Groupe de Travail « Politique Logement », inventaire des terrains communaux disponibles pour l'habitation / Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée, recrutement d'un Directeur, suspension activité de l'EPI local
- coupes de bois 2023, 288 stères / travaux de voirie « La Châtaigneraie » et « rue du Moulin »
- comptes rendus Commission Travaux, Commission Communication / Foodtruck / SCAPA capture chats
- matinée citoyenne / Forum Associations / SMGBO plan de gestion des espaces et codage des zones

Rencontre avec M. MONTUS-AUGÉ, Technicien ONF

Cette rencontre a permis aux Conseillers Municipaux de bien comprendre toute la complexité de la gestion d'une forêt. En charge de la gestion de notre forêt communale - le Bois de Grisan -, M. MONTUS a rappelé que la 1ère mission de l'ONF est l'aménagement forestier. : assurer la pérennité, la vitalité et le renouvellement des forêts publiques. Basé sur une étude complète prenant en compte toutes les dimensions et fonctions de la forêt, un document simplifié de gestion a été établi et validé avec la commune, planifiant toutes les coupes et interventions sur une période de 20 ans, 2017 à 2036. Il a été rappelé que le choix pour les coupes dans le « Bois de Grisan » était prioritairement destiné aux habitants de la commune.

Le bilan financier sur les 6 premières années du plan est équilibré (24,92 € d'excédent, soit 0,04 € à l'hectare).

Les Conseils Municipaux de juin 2023

vendredi 9 juin

- À la demande du Préfet, tous les Conseils Municipaux de chaque commune du Morbihan se sont réunis pour désigner les délégués et suppléants qui feront partie du collège électoral de « Grands Électeurs » lesquels éliront les nouveaux sénateurs le 24 septembre 2023.

À Saint-Nicolas-du-Tertre le Conseil Municipal a été convoqué le 9 juin par le Maire pour, selon des modalités de désignation précises, élire 1 Délégué, puis élire 3 Suppléants qui feront partie du collège « Grands Électeurs ». Ont été élus : Délégué, Mickaël Le Goué / Suppléants, Jean-Paul Dubois – Corinne Bayon – Anita Hemery.

- Marché voirie 2023 : résultats de la consultation.

mardi 27 juin

Le Conseil Municipal s'est réuni afin de délibérer sur les 2 derniers Lots concernant les Vestiaires Multisports, à savoir : Charpente-Bois et Plomberie-Chauffage-VMC.



Dans le Morbihan, il y aura bien des élections cette année, le 24 septembre 2023 ! Mais ce seront les « Grands Électeurs » qui voteront, à savoir les Conseillers Municipaux, les Conseillers Départementaux, Régionaux et les Parlementaires du Département.

Connaissons-nous bien le SÉNAT ?

Le Sénat constitue la chambre haute du Parlement français et détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée Nationale. La Constitution de la V^{ème} République précise que le Sénat « assure la représentation des collectivités territoriales ».

Depuis sa création, il siège au « Palais du Luxembourg » dans le 6^{ème} arrondissement de Paris (*un palais construit en 1615 pour Marie de Médicis*) avec comme cadre le magnifique « Jardin du Luxembourg » (23 hectares, 21 ouverts au public). La Garde Républicaine assure la surveillance des Lieux.

Le Sénat compte 348 Sénateurs élus au suffrage indirect par un collège électoral d'environ 162.000 « Grands Électeurs ».

Le Président du Sénat exerce provisoirement les fonctions du Président de la République lorsque ce poste est vacant ; c'est arrivé 2 fois, en 1969 lors de la démission de Ch. De Gaulle et en 1974 lors du décès de G. Pompidou.

Le SÉNAT toujours présent mais sous bien des noms

La Première République Française en 1795 fait naître le Sénat sous le nom de « Conseil des Anciens », puis selon les périodes de notre histoire, il fut appelé « Corps Législatif » en 1799 sous le Consulat et l'Empire, « Chambre des Pairs » sous la Restauration en 1814. Le nom Sénat est rétabli par le Second Empire (1851) et maintenu par la III^{ème} République jusqu'en 1940. Sous la IV^{ème} République de 1946 à 1958 il devient le « Conseil de la République » avant de retrouver son nom d'origine « SÉNAT » à la V^{ème} République en 1958.



Une élection particulière !

Les sénateurs sont élus pour un mandat de 6 ans et depuis 2011 le renouvellement s'effectue par moitié tous les 3 ans. Pour se présenter aux sénatoriales il faut avoir 24 ans révolus (contre 18 ans pour les législatives).

L'originalité de l'élection sénatoriale est qu'elle combine 2 modes de scrutin : dans les départements les plus peuplés (comptant 3 sénateurs ou plus) c'est un scrutin de liste à la proportionnelle respectant l'alternance entre les sexes, et dans les départements les moins peuplés (ayant de 1 ou 2 sénateurs), c'est le scrutin majoritaire à deux tours. À noter que le vote est obligatoire ; les grands électeurs encourent une amende en cas de non-respect de l'obligation.

Le dimanche 24 septembre 2023 le Morbihan est concerné

Notre département fait partie de la série 1 qui porte sur le renouvellement de la moitié du Sénat, plus précisément des 170 sénateurs qui furent élus en 2017, lesquels peuvent de nouveau se porter candidats s'ils le souhaitent.

Les 3 sénateurs morbihannais actuels sont Mme Muriel Jourda, M. Joël Labbé et M. Jacques Le Nay.

Le 9 juin 2023, à la demande du Préfet, tous les Conseils Municipaux de chaque commune du Morbihan se sont réunis pour désigner les délégués et suppléants qui feront partie du collège électoral de « Grands Électeurs » ; ce sont ces-derniers qui éliront les nouveaux sénateurs le 24 septembre 2023.

À Saint-Nicolas-du-Tertre le Conseil Municipal a donc été convoqué le 9 juin par le Maire pour, selon des modalités de désignation très précises, élire 1 Délégué, puis élire 3 Suppléants qui feront partie du collège « Grands Électeurs ».

LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Réhabilitation de la déchèterie de Carentoir

Une déchèterie « nouvelle génération » pour juillet 2024

Les élus De l'Oust à Brocéliande Communauté, soucieux d'optimiser les déchèteries afin d'offrir aux habitants un service de qualité et de répondre aux contraintes réglementaires et techniques actuelles et à venir, ont engagé des travaux de réhabilitation de la déchèterie de Carentoir. Ces travaux contraignent la collectivité à fermer la déchèterie de Carentoir le 10 juillet, pour une durée d'un an. Pour la communauté de communes, il s'agit également de repenser et d'optimiser le traitement des déchets en les valorisant.

Le site de la déchèterie de Carentoir (5 500m²) a été mis en service par le SIVOM du Canton de La Gacilly en 1992 pour la collecte de déchets dangereux et non dangereux, ainsi que le broyage de déchets verts. Or, les normes en vigueur pour les déchèteries obligent la collectivité à engager des travaux conséquents, soit une démolition totale pour une reconstruction et extension. Dans ce contexte, une ouverture partielle est impossible, tant pour des raisons de sécurité et techniques que financières. Afin de pénaliser le moins possible les usagers, la déchèterie de Ruffiac sera ouverte sur des plages horaires plus importantes à partir du 10 juillet, le temps des travaux (cf horaires ci-dessous).

Le projet : plus de quai et plus de sécurité

Sur près de 10 000 m², la nouvelle déchèterie propose le tri de 17 flux différents : métaux, cartons, mobilier, bois, déchets non recyclables, gravats, végétaux, verre, papiers, textiles, DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), huile de vidange, lampes, batteries, piles et accumulateurs, plâtre, déchets dangereux. En plus de ces filières habituelles, le site est dimensionné de manière à pouvoir accueillir de nouveaux matériaux à recycler comme les plastiques durs, le polystyrène ou encore les films plastiques. Les nouvelles filières mises en place permettent de valoriser 70% des apports en déchèteries par le recyclage, la valorisation matière (végétaux notamment) et le réemploi.

De nouveaux locaux seront créés au niveau de la plateforme haute, au centre de la déchèterie. Ils seront destinés au personnel (bureaux, vestiaires, sanitaires) ainsi qu'au regroupement de certains déchets : locaux de collecte des DDS, DEEE, réemploi et « REP » (reprise des Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ), les Articles de Sport et de Loisirs (ASL) et des Jeux et Jouets (JJ)). La surface d'emprise de l'ensemble de ces nouveaux locaux sera d'environ 140 m².

Ce nouvel équipement offrira de larges aires de circulation et des voies pour les engins d'exploitation dissociées de celles réservées aux particuliers. Pour faciliter les manœuvres des remorques, les gravats et les végétaux (50% des apports), pourront être déposés directement au sol dans des alvéoles spécifiques. Les autres flux seront à trier dans les bennes installées sur une voie distincte, en haut de quai, et munies de garde-corps pour éviter le risque de chute.

Afin d'aller encore plus loin dans sa politique de réduction des déchets, OBC a prévu un espace de plus de 30 m² uniquement dédié au réemploi. Le local permettra aux usagers de déposer des objets en bon état dont ils n'ont plus l'utilité pour qu'ils puissent connaître une seconde vie.

La réalisation de ce nouvel équipement a représenté pour la communauté de communes un investissement total de 1 534 403€ HT. Cette déchèterie « Nouvelle génération » devrait être opérationnelle au plus tard pour juillet 2024.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Ruffiac : à partir du 10/07)

- lundi : 13h30 - 18h *
- mardi : 9h - 12h
- mercredi : 13h30 - 18h *
- jeudi : 9h - 12h
- vendredi : 13h30 - 18h *
- samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
(*horaire supplémentaire)



Inauguration du Pôle enfance de La Gacilly



Le 1^{er} juin 2023, Jean-Luc Bléher, président d'OBC, et Jacques Rocher, maire de La Gacilly, entourés des élus du territoire, des collaborateurs du pôle petite enfance / enfance-jeunesse et des financeurs, ont inauguré le Pôle enfance de La Gacilly. Le lendemain, rendez-vous avec les habitants à l'occasion de la porte-ouverte organisée par les équipes. Une découverte qui a enchanté les visiteurs.

De l'Oust à Brocéliande communauté fait partie des communautés de communes qui offrent la plus grande capacité d'accueil Petite enfance, du département. Cependant, la collectivité a souhaité construire une nouvelle structure d'accueil sur la commune de La Gacilly en réponse à l'actualisation des besoins. En effet, les divers constats et éléments d'analyse de ce secteur géographique ont confirmé la nécessité de construction d'un nouvel équipement fixe situé à La Gacilly, en complément de celui créé en 2015 à Carentoir. Le projet permet d'optimiser les déplacements des familles et l'occupation des espaces en rassemblant dans un même lieu l'ensemble des services.



Le Pôle enfance de La Gacilly regroupe un multi-accueil pour les enfants de 3 mois à 3 ans d'une capacité de 18 places, soit un doublement de l'accueil, le relais petite enfance et l'accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants entre 3 et 12 ans d'une capacité de 60 enfants contre 50 précédemment.

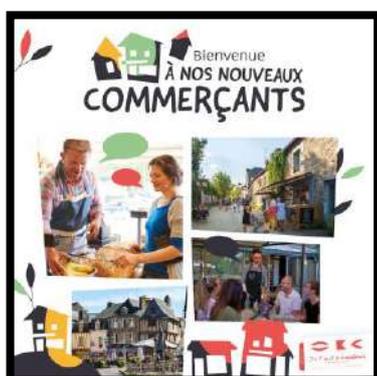
La construction a été pensée dans le cadre d'une démarche environnementale raisonnée, mais l'accent a également été mis sur l'accessibilité de la structure et des locaux (PMR, petite enfance premiers pas, poussettes, ...), la sécurité des enfants et des professionnels au sein du bâtiment, l'optimisation et la mutualisation des espaces entre les services concernés et l'ouverture sur l'extérieur.

Comme le précise l'ensemble du personnel « les enfants se sont appropriés les espaces immédiatement, sans aucune appréhension et avec beaucoup de plaisir ».

Manager de commerce

La revitalisation des centres-villes ou centres-bourgs est l'une des priorités actuelles de la communauté de communes Aussi, depuis avril 2022, les services d'OBC se sont étoffés d'un manager de commerces. Maillon indispensable pour maintenir et développer le lien entre les acteurs économiques et les acteurs publics en matière de commerce et d'aménagement.

Alexia Le Tarnec, manager de commerce, exerce sa mission sur ensemble des 26 communes de l'Oust à Brocéliande Communauté. Elle a pour objectif principal de développer l'attractivité commerciale du territoire en agissant directement sur l'organisation du commerce : encadrement des mutations commerciales, suppression des locaux vacants, politiques collectives d'animation et de promotion, développement d'enseignes...



Les premières actions

La première démarche de la manager de commerce a été de réaliser un diagnostic auprès des élus et commerçants dans le but de mettre en place un plan d'action. Un Guide d'accueil des nouveaux commerçants a ainsi vu le jour, qui met en avant les atouts de notre territoire et apporte les informations utiles aux futurs porteurs de projets (les dispositifs d'accompagnement existants, les contacts utiles, les bonnes pratiques...).

Une campagne de communication est en réflexion en faveur du commerce de proximité suite à trois soirées d'échanges avec les commerçants qui se sont organisées au printemps 2023.

Retrouver plus d'information sur le site internet
https://www.oust-broceliande.bzh/accueil_obc
ou sur l'application OBC mobile



LA FETE DES VOISINS



Au cours du mois de juin, se sont déroulées dans nos différents quartiers des rencontres entre voisins. Autour d'un apéritif, d'un pique-nique ou d'un repas partagé ensemble.... Toutes les idées sont bonnes et permettent de passer un très bon moment convivial et animé. Grâce à vos photos de ces « fêtes des voisins », retrouvons ces belles ambiances et vivement l'année prochaine.... Bel été à tous et n'hésitez pas à prendre des nouvelles des gens autour de vous afin de s'assurer que tout va bien, surtout avec les grandes chaleurs.

Rue de la forge, le samedi 3 juin



Le bourg, le vendredi 9 juin



Le 23 juin : La Ville de Bas, Quilvin, La Maison Neuve



D'autres rencontres ont été organisées dans d'autres villages ou quartiers, cependant à la date de parution de ce bulletin, les photos ne nous ont pas été transmises.



Sur La Gacilly, avec la Maison Yves Rocher de nombreuses activités sont possibles.

Renseignement : Maison Yves Rocher, Le Moulin

Le bout du pont - 56200 La Gacilly

02 99 08 67 99 / 06 43 40 67 82

groupe@maisonyvesrocher.com - maisonyvesrocher.fr

INSIDE YVES ROCHER

Jardin Botanique Yves Rocher

Les coulisses de nos Expertises Botaniques

Du 3 juillet au 25 août 2023. Du Lundi au mercredi à 11h30 - 14h30 - 16h00 et 17h30

La Permaculture en live

Du 5 juillet au 23 août 2023. Tous les mercredis à 15h45

Pause Créative autour du Végéta!

Du 06 juillet au 24 Août 2023 - Tous les jeudis à 15h45

Musée Immersif de la Maison Yves Rocher

Tous les jours en continu de 10h à 19h

(dernière séance à 18h15) – 7,50€ Adulte



CULINAIRE

Ateliers Culinaires de La Bergerie Yves Rocher

Du mardi au samedi (atelier sur le pouce 1h - atelier de saison 2h -

atelier Duo Parent/Enfant)

CRÉER, S'ÉMERVEILLER

Apéro-Concerts du Restaurant Le Végétarium de la Maison Yves Rocher

Tous les jeudis soir du 19 juin au 28 septembre de 19h30 à 21h -13,50€ la planche apéro (hors boisson)

Le Festival Photo La Gacilly - 20^e Édition « La Nature en héritage »

Les photographies habillent les rues, les jardins et les venelles de La Gacilly, dont le magnifique patrimoine bâti et naturel offre un écrin parfait aux plus de 800 images exposées.

Du 1er juin au 1er octobre 2023



LA VIE DE NOS ENTREPRISES

Conseillère en immobilier et Graphiste

Je suis Caroline Bouëdo, originaire de Saint Nicolas du Tertre depuis 4 générations, née le 7 novembre 1997. Je suis diplômée d'un bac + 3 dans le domaine du marketing et de la communication.

Il y a quelque temps de cela, je me suis lancée en free-lance dans le graphisme.

J'ai ainsi eu l'occasion de concevoir différents supports de communication pour divers projets dans différents domaines tel que l'immobilier. Cela m'a amené à échanger avec des pionniers de ce secteur et m'a permis de découvrir ce monde passionnant. Ces échanges ont suscité chez moi l'envie de m'investir différemment dans l'immobilier. C'est ainsi qu'en parallèle de mon activité de graphiste, j'ai décidé de me former pour devenir conseillère en immobilier.

Aujourd'hui, cette combinaison de compétences me permet d'offrir un service unique à mes clients, de proposer des solutions innovantes.



Pourquoi solliciter une conseillère en immobilier ?

Elle possède l'expertise et les connaissances nécessaires pour vous guider dans la recherche, la négociation ainsi que dans la préparation à la vente de votre bien.

Elle a accès à des informations exclusives et des outils pour vous aider à vendre ou rechercher un bien immobilier.

Elle vous permet un gain de temps en prenant en charge la recherche, les visites, les négociations et les démarches administratives.

Elle dispose d'un réseau de professionnels qualifiés tels que des notaires, avocats et des professionnels du bâtiment qui peuvent aider à faciliter le processus d'achat ou de vente de votre propriété.

Pourquoi solliciter une graphiste ?

Si vous démarrez une nouvelle entreprise ou souhaitez revoir l'image de marque de votre entreprise existante, elle vous aide à créer un logo, choisir une palette de couleurs, sélectionner des polices et développer une identité visuelle cohérente pour représenter votre marque.

Elle vous aidera à concevoir des designs attrayants et professionnels qui correspondent à vos besoins et à votre message.

Elle pourra créer des visuels percutants pour vos campagnes publicitaires en ligne ou hors ligne, tels que des bannières publicitaires, des publicités sur les réseaux sociaux, des supports de présentation, des visuels pour les médias sociaux ainsi que des supports imprimés tels que des dépliants, des affiches, des cartes de visite, des brochures ou des emballages.

Vente d'une longère



CAROLINE BOUËDO

07.61.45.31.68

caroline.bouedo@rent-immo.fr

CICS (Celtic Isolation Cloisons Sèches)



En 2006, l'entreprise CICS s'est installée à St Nicolas du Tertre, et depuis 6 ans elle occupe les locaux situés ZAC du Pâtis.

CICS, c'est aujourd'hui une équipe de 10 personnes spécialisées dans l'isolation et l'aménagement intérieur. Nous intervenons aussi bien sur des projets neufs que pour de la rénovation, et parfois sur des projets tertiaires (bureau, commerce)

Nous utilisons principalement pour l'isolation des produits biosourcés comme la ouate de cellulose (produite dans le Finistère) ainsi que la laine de bois. Notre expertise sur la réalisation de bâtiment à faible consommation énergétique est reconnue par les acteurs de la construction (Architecte, Maître d'œuvre). Dans un contexte d'augmentation de l'énergie, nous apportons des solutions de travaux « passives » et durables.

Je suis Yann DANION, le gérant de l'entreprise, je suis à votre disposition pour deviser vos travaux de rénovation énergétique ou neuf.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook et Instagram et nous recommander 😊



CICS Zac du Pâtis 56910 Saint Nicolas du Tertre

www.isolation.bzh

06 19 91 36 24

cics@isolation.bzh

CICS L'isolation saine et durable



Vous souhaitez vous faire connaître ?

Vous souhaitez mettre en valeur votre travail et vos savoir-faire ?

Pour nos prochaines éditions, n'hésitez pas !

Il vous suffit de rédiger un texte concis, décrivant votre activité.... Pensez à nous joindre une ou deux photos et le logo de votre entreprise (un guide de rédaction est disponible en mairie).

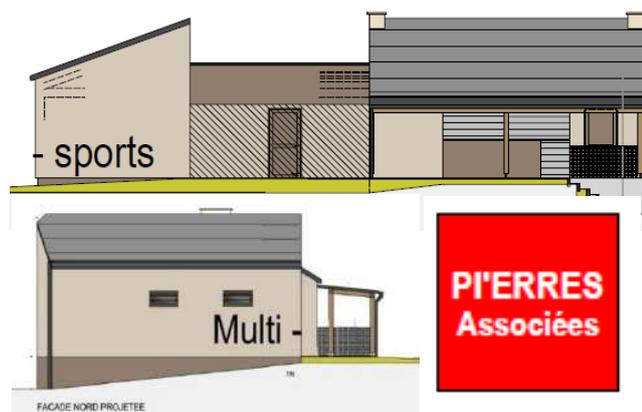
Contacts : mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr



Vestiaire Multisports

Pour rappel, le permis de construire a été accordé le 4 mars. L'appel d'offre lancé le 6 avril a été fructueux : sur 13 lots 11 ont été pourvus, pour la plupart par des entreprises du secteur. Un second appel d'offre a été lancé pour les 2 lots infructueux fin mai. La commission d'appel d'offre s'est réunie une deuxième fois le 23 juin dernier. La 1^{ère} réunion de chantier s'est tenue le 20 juin, une autre se tiendra le 4 juillet réunissant ainsi toutes les entreprises retenues, le planning définitif sera alors établi par l'architecte Mme Perello. Ainsi, le début des travaux de démolition est prévu vers la mi-juillet.

Afin de délivrer des éléments sur l'avancée des travaux, les élus en charge du dossier ont convié les membres de l'USSNAT pour une réunion d'information et de concertation le 23 mai, une autre réunion s'est tenue le 24 juin, invitant les associations sportives de la commune.



Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : Suspension de l'activité de l'Épi Local

Actuellement le département du Morbihan accompagne financièrement deux Entreprises à But d'Emploi (EBE) dans le cadre du dispositif TZCLD. La loi ayant fait évoluer les conditions d'attribution des aides, le Conseil Départemental a décidé de ne pas soutenir une 3^{ème} EBE. Nous espérons une évolution de la réglementation pour qu'il puisse adapter son action.

Ainsi, en concertation avec les représentants du bureau de l'association Faisons de l'Oust, **il a été décidé de suspendre l'activité de L'EPI local**. Nous sommes tous motivés par la dimension humaine qui caractérise ce dispositif visant à aider les Personnes Privées Durablement d'Emploi. Nous espérons trouver une solution pérenne pour aider les douze personnes qui se sont mobilisées.



Commerces

En complément de l'article paru dans les Infos de St Nicolas, dans la rubrique "Les Réunions de Quartier", vous trouverez ci-dessous le nom de deux commerçants proposant des livraisons à domicile :

- Le mardi après-midi :

Poissonnerie Chotard : 06 15 78 24 69

- Le jeudi après-midi :

Boucher Charcutier Traiteur (BCT) : 02 97 93 72 34

Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter.

Cimetière

L'aménagement du cimetière est une nécessité pour la commune. Pour cela, nous désirons consulter les nicolasiens et nicolasiennes pour recueillir leurs besoins, leurs avis.

Un groupe de travail composé de citoyens, d'élus, de religieux, et de professionnels sera constitué pour échanger et réfléchir à cet aménagement.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez vous y inscrire en mairie.



PCS Plan Communal de Sauvegarde

Le groupe de travail pour mettre en place le PCS a terminé ses fiches de risques et les solutions qui peuvent être apportées. En cas de risques, des alertes paraîtront sur Panneau Pocket en temps réel. La mairie demande donc à ses concitoyens n'ayant pas installé l'application sur leur téléphone ou sur l'ordinateur de se faire connaître en mairie afin d'avoir leurs coordonnées pour les prévenir le cas échéant. Dans le cadre du PCS nous recherchons des bénévoles pour former la réserve communale de sécurité civile. Merci de vous faire connaître dès que possible auprès du secrétariat de la mairie. Vous remerciant par avance.



ESPACE AUTONOMIE SANTE



Une équipe à votre écoute, pour favoriser le maintien à domicile

Offre de soins, Soutien aux aidants, Accès au droit, Structures d'accueil

Vous avez 60 ans et plus vous avez des questions sur votre maintien à domicile et la mise en place d'aide
Vous êtes en situation de handicap et vous avez besoin d'un premier niveau d'information,
Vous êtes un proche ou un aidant

Le DAC peut vous aider,

DAC comme « Dispositif d'Appui à la Coordination » des parcours de santé complexes.



Un dispositif unique pour bénéficier d'aide à l'organisation et à la coordination des parcours, **quels que soient la pathologie de la personne, son âge, son handicap ou la complexité de sa situation.**

Réagir de façon coordonnée et individualisée aux besoins des personnes et de leurs aidants et trouver des solutions...

Intervenir en subsidiarité dans l'organisation des parcours de santé complexes lorsque les ressources en présence font défaut.

Les missions : Accueil, Repérage des situations à risque, Analyse de la situation, Accompagnement et suivi des situations.

Espace Autonomie Santé - Est Morbihan

PA de Tirpen - La Paviotaie 56140 Malestroit

02.30.06.05.60

contact@eaem.bzh



Dispositif d'appui à la coordination

RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Le registre communal des personnes vulnérables recense les personnes en situation de vulnérabilité causée par leur âge, leur handicap et/ou leur isolement. Il est tenu en mairie, via la Commission Affaires Sociales. Ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux et sanitaires, en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (Prévention des risques exceptionnels : plan canicule, plan grand froid, inondation, plan sanitaire...).

Comment faire ? L'inscription se fait soit par la personne elle-même soit par un proche de la personne concernée. Renseignement en Mairie, par téléphone 02 97 93 71 57 ou par mail contact.sndt56@orange.fr.

L'inscription peut se faire à tout moment de l'année par le biais d'un formulaire.

Census of Vulnerable People

The communal register of vulnerable people lists people in a situation of vulnerability caused by their age, their disability and/or their isolation. It is held at the town hall, via the Social Affairs Commission. This inventory is essential for an effective and targeted intervention by social and health services, in the event of the triggering of any emergency plan (Prevention of exceptional risks: heat wave plan, extreme cold plan, flooding, health plan, etc.).



How to register ? Registration is done either by the person himself or by a relative of the person concerned. Information at the Town Hall, by phone 02 97 93 71 57 or by email contact.sndt56@orange.fr.

Registration can be done at any time of the year by means of a form.

EN BREF

Comité des Fêtes : repas des bénévoles

Le samedi 10 juin, une journée des bénévoles a été organisée par le Comité des Fêtes. 95 personnes, toutes générations confondues, se sont réunies aux Halles de la Guette. La journée a commencé par un moment convivial, avec un repas le midi suivi d'un buffet le soir. L'après-midi a permis à chacun de se détendre sous le soleil (jeux de palets, balade...). L'objectif était de remercier les bénévoles pour leur action lors de la 50ème Fête des Battages et des Vieux Métiers ainsi que pour le travail accompli. Cette journée de convivialité, a aussi permis de créer du lien entre les bénévoles et de les remobiliser pour la prochaine édition qui se déroulera le dimanche 20 Août à partir de 14h30. Les festivités se préparent avec de nombreuses animations qui s'articuleront autour de 5 axes : le blé, le lait, la pomme, la pomme de terre et la nourriture traditionnelle. En fin de soirée : repas avec la traditionnelle fricassée et le bœuf gros sel.



Sortie au marché avec la ligne de bus OBC 2

Une sortie au marché de Malestroit a été organisée le jeudi 20 avril (le ticket de bus était exceptionnellement offert par la municipalité). Le rendez-vous était donné à 9h05 au parking de l'école, pour un départ prévu à 9h12. Ainsi, ce sont 9 personnes qui ont pris place dans le bus en direction de Malestroit, l'occasion de faire le marché et de partager un moment de convivialité sur la terrasse ensoleillée de la place du Bouffay. De retour vers 13h05 à St Nicolas du Tertre, tous étaient satisfaits de leur matinée, et chacun est revenu avec le sourire et quelques achats. Depuis, le bus est utilisé régulièrement.



Bibliothèque

Les romans, fictions, documentaires, livres jeunesse ont été renouvelés début juin. Vous pouvez venir découvrir nos nouveautés :

Les mercredi et samedi de 10h00 à 12h00 ou le vendredi de 16h00 à 17h30.

Il est possible de réserver des livres à la médiathèque départementale ou sur le site de la mairie : www.saint-nicolas-du-tertre.fr.

La bibliothèque sera fermée du 12 juillet au 25 août cependant, il sera possible de retirer des livres pendant cette période sur rendez-vous.

Renseignements sur cybernicolas@orange.fr ou au 06.82.25.41.51.

Pour rappel : l'adhésion à la bibliothèque est gratuite



Après-midi Jeux à la Bibliothèque le 19 avril



Braderie de livres le samedi 20 mai

Balade contée « Racontons dans les bois »

Retrouvons-nous nombreux le **16 septembre** pour une balade contée, en famille, avec Paul Maisonneuve. Nous poursuivons la découverte de notre patrimoine au son de l'orgue de barbarie pour une balade d'1h30.

Le plaisir d'une promenade tranquille alliée à la magie des contes. A chaque pause, le conteur nous emmènera dans une balade immobile et merveilleuse pour un autre regard sur notre patrimoine.

Réservez la date ! Le point de départ sera précisé début septembre.





Formation lutte contre les taupes

Les taupes, on en a tous un jour dans nos jardins, sur nos pelouses ou dans nos potagers... Cet animal peu sociable et solitaire (ne vivant pas en couple) cause de nombreuses nuisances et dans ce cadre a été classé comme "organisme nuisible" (arrêté du 31 juillet 2000).

Mais comment s'en débarrasser ? C'est cette question qui a motivé la mairie de St Nicolas du Tertre à proposer à la FDGDON de venir dispenser une formation intitulée "Les taupes / Comment faire". Cette séance d'information qui a réuni 17 personnes, dont 9 de notre commune, s'est déroulée en deux parties (théorie, pratique) dans la salle du conseil puis sur les abords du terrain de football. D'une durée de 4 heures, elle a permis aux participants de mieux appréhender l'habitat de l'animal et les différentes façons de le piéger.

Un petit livret de lutte contre les taupes et une vente de pièges ont été proposés aux personnes présentes en fin de journée. Nous remercions Mr Emeraud de la FDGDON 56 pour cette excellente instruction.



Garderie Municipale

La fin de l'année scolaire est marquée par l'absence de Marie-Pierre, qui est en arrêt-maladie, nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Pour maintenir le service public de Garderie Municipale, habituellement tenu par Marie-Pierre, les élus se sont mobilisés pour assurer des permanences le matin ou le soir, avec le soutien de notre agent municipal, Cathy. Pour faciliter l'adaptation des enfants un planning-photo a été conçu.

	MATIN	SOIR
LUNDI	 Nathalie	 Yves
MARDI	 Nathalie	 Christelle
JEUDI	 Aneta	 Corinne
VENDREDI	 Cathy	 Cathy

L'Éternel Printemps

Nous avons organisé, le 16 mai 2023, un voyage à la Ria d'Étel. Les 2 clubs "Ruffiac" et "St Nicolas" se sont associés, ce fut une belle journée avec le soleil dans nos cœurs et au-dessus de nos têtes. Après le déjeuner, nous avons visité les alignements de Carnac, suivi d'une balade en petit train jusqu'à la Trinité sur Mer. Nous pensons déjà à renouveler l'opération.
le Président



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai, commémorant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe a réuni de nombreuses personnes au monument au mort. Les Portes-drapeaux de la section des Anciens Combattant nicolasiens ont solennellement rejoint l'église en cortège, puis deux enfants ont procédé à la lecture des noms des combattants nicolasiens Morts pour la France. Le dépôt de gerbe a été réalisé par M. le Maire et le 1^{er} Adjoint. A l'issue de la cérémonie, l'assistance a été invitée à rejoindre la salle polyvalente où l'attendaient une exposition et le traditionnel verre de l'amitié.

L'exposition sur le thème de la Guerre d'Indochine et de la seconde Guerre Mondiale présentait des objets militaires et des livres issus de la collection personnelle de Carl Castalan. Membre de l'UNC, Carl est un passionné, il participe notamment à des reconstitutions historiques d'évènements militaires qui ont marqué notre époque.



ZERO PHYTO

Matinée éco-citoyenne du 13 mai



Le samedi 13 mai a eu lieu la matinée citoyenne. Un grand merci aux bénévoles qui se sont déplacés et ont donné un peu de leur temps pour embellir notre commune.

Le programme était bien évidemment de désherber les abords de la mairie, le contour du calvaire et la rue du Tertre. Mais nous avons également décidé, avec les élus, de refleurir quelques espaces. Pour cela des achats de plantes ont été faits.

Le devant de la bibliothèque s'est vu fleurir de 2 hortensias et 2 azalées, l'arrière de la mairie d'un oranger du Mexique et de plants d'herbes aromatiques

achetés chez le maraîcher venant le samedi matin (le Jardin de 2'mains).

Le long du carré militaire jusqu'à la salle polyvalente, des fleurs ont été plantées pour mettre en valeur le muret.

Un verre de l'amitié a clôturé cette belle matinée afin de remercier les bénévoles.

Toutefois ces matinées ponctuelles ne suffisent pas. Chacun pourrait entretenir devant son habitation et nous remercions ceux qui le font déjà. C'est aussi cela faire un acte citoyen.

Nous continuerons régulièrement à faire des plantations afin que notre commune s'embellisse.

Notre prochaine matinée aura lieu comme d'habitude courant octobre pour désherber le cimetière. Donc préparez vos binettes et vos outils !!

D'ici là nous vous souhaitons un excellent été et bon jardinage



LE "BLEUET" : TOUTE UNE SYMBOLIQUE

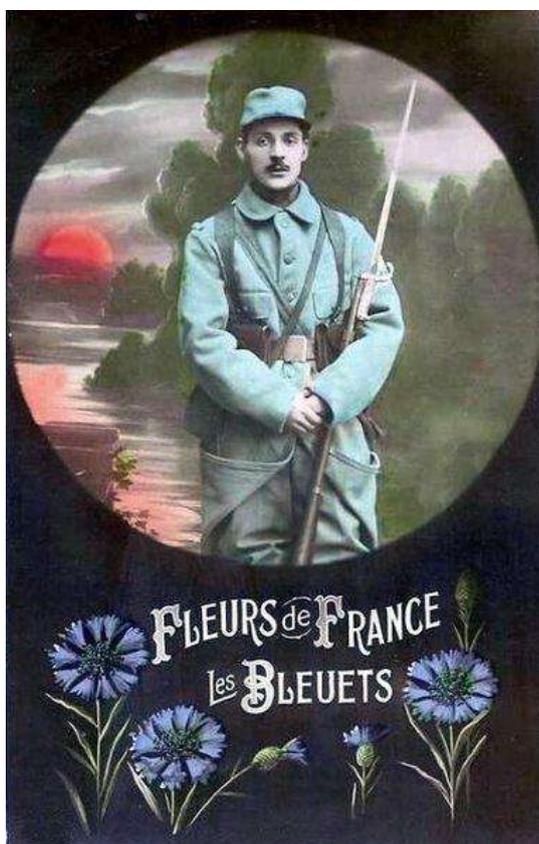


Dans le langage des fleurs, le bleuet symbolise la délicatesse, la timidité et serait "le messager de tous les sentiments pur, naïf ou délicat".

Comme vous avez déjà remarqué, lors des commémorations du 8 mai ou du 11 novembre sont vendus sur la voie publique des "Bleuets de France" sous forme de pin's, de badges ou d'autocollants.

Mais pourquoi cette vente ? pourquoi cette fleur ? et à quoi servent donc les fonds récoltés ?

Pendant la Grande Guerre (1914-1918), les bleuets et les coquelicots étaient les seules fleurs qui continuaient à pousser quotidiennement dans la terre retournée par les milliers d'obus déversés sur les champs de bataille. Ces fleurs étaient le seul témoignage de la vie qui continuait et la seule note colorée dans la boue des tranchées. Pendant ce conflit, les "bleuets" étaient les soldats de la classe 17, née en 1897, fraîchement arrivés sur le champ de bataille du Chemin aux Dames (1917). Les jeunes recrues furent surnommées ainsi par les Poilus, plus anciens, car ils portaient le nouvel uniforme bleu horizon, là où les vétérans arboraient encore, le désastreux pantalon rouge garance.



Cette appellation perdura pendant toute la guerre parce que l'uniforme neuf aux couleurs encore fraîches qui équipait les nouveaux arrivants tranchait avec les tenues défraîchies et sales des vétérans.

La popularité des "bleuets" était telle que leur image fut utilisée pour la propagande au travers de cartes postales, affiches, chansons....

Création du Bleuet de France

L'histoire de la création du Bleuet de France débute à la sortie de la première guerre mondiale, à l'Institut National des Invalides. Deux femmes, Mme Suzanne Lenhardt, infirmière-major de l'hôpital militaire des Invalides et Mme Charlotte Malterre, fille et épouse de général, émues par la souffrance qu'endurent les blessés et devant la nécessité de leur redonner une place dans la vie active au sein de la société, décident d'organiser des ateliers où ils confectionnent des bleuets dont les pétales sont en tissu et les étamines en papier journal.

Ces insignes sont vendus au public à diverses occasions et le produit de ces ventes permet de donner à ces hommes un petit revenu. Il devient le symbole de la réinsertion par le travail.

Dès 1934, le Bleuet de France est autorisé à collecter des fonds sur la voie publique chaque 11 novembre et depuis la fin de la seconde guerre mondiale, chaque 8 mai.

Les missions du Bleuet de France

Le "Bleuet de France, ce sont deux missions essentielles qui se sont créées autour de **la solidarité** et de **la transmission de la mémoire** ; c'est une chaîne de solidarité qui, grâce aux donateurs, aide au quotidien, plusieurs milliers de ressortissants de l'ONACVG (Office National des Combattants et des Victimes de Guerre).

Cent ans plus tard, cet engagement perdure et le Bleuet de France poursuit sa mission de soutien moral et financier envers les anciens combattants et les victimes de guerre d'hier et d'aujourd'hui. Il apporte également son aide aux veuves de guerre, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'acte de terrorisme.

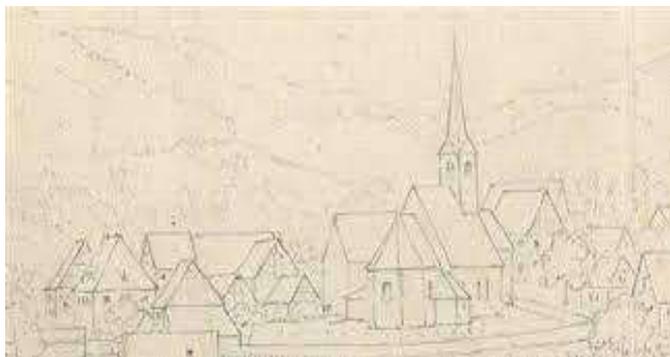
Porter le Bleuet de France, c'est aider ceux qui restent.

Il est à noter qu'il existe un pendant au Bleuet dans certains pays anglo-saxon, le Coquelicot d'Angleterre, le Poppy.





Dessine-moi ton village, ta commune....



Pour mettre à l'honneur Saint-Nicolas du Tertre, nous vous proposons un concours de dessin. Ce dessin doit représenter un lieu, un paysage ou encore un bâtiment de notre commune.

**Le but est de mettre en lumière notre commune,
à travers le regard des enfants mais aussi des adultes.**

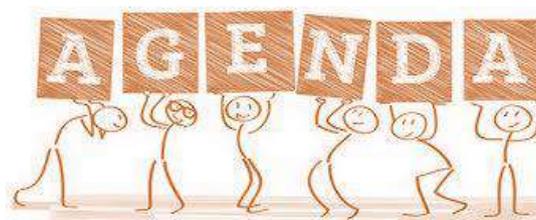
Ce concours est ouvert à tous, quel que soit votre âge
Il vous est possible de dessiner sur la feuille blanche jointe au bulletin communal
ou sur tout autre support de votre choix.
Peu importe votre niveau ou la technique utilisée : feutre, peinture, pastel...
N'oubliez pas de préciser, vos Nom, Prénom et votre âge.

L'ensemble des œuvres sera exposé lors du forum des associations, le 9 septembre 2023.
Une remise de prix sera effectuée par le jury pour les meilleurs dessins.

Les œuvres devront être déposées en mairie avant le 9 septembre
(ou dans la boîte aux lettres).

**Attention !!! à vos marques !!!
Dessinez !!!**





VOICI QUELQUES DATES A RETENIR (*liste non exhaustive*)

Dimanche 2 juillet	Repas et Kermesse de l'École, à Tréal
Mardi 4 juillet, 20h	Réunion Publique, Carte Communale
Dimanche 20 août	Fête des Battages
Samedi 9 septembre	Forum des Associations
Samedi 16 septembre	Balade contée
Samedi 14 octobre	Retrouvailles Classes 3
Dimanche 15 octobre	Octobre Rose
Dimanche 3 décembre	Repas des Aînés



Le conteur Paul Maisonneuve



La Ria d'Étel 16 mai 2023



Forum des associations 2022



Fête des Battages 2022

LES TARIFS COMMUNAUX



PHOTOCOPIES

Page A4 noir et blanc	0.30 €	Page A3 noir et blanc	0.50 €
Page A4 n/b recto-verso	0.40 €	Page A3 n/b recto-verso	0.70 €
Page A4 couleur	0.60 €	Page A3 couleur	1.10 €
Page A4 c. recto-verso	1.00 €	Page A3 c. recto-verso	1.90 €

GARDERIE PERISCOLAIRE

0.50 € le ¼ d'heure



Pour vos Évènements

TARIFS DE LOCATION

Salle Polyvalente	Associations et entreprises communales	Associations et entreprises extérieures
Réunion Grande Salle	gratuit	115 €
Option chambre froide		80 €
1 jour Salle + Cuisine	320 € (1 location gratuite)	420 €
	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
Vin d'honneur Grande Salle (sans buffet)	70 €	115 €
1 jour Salle + Cuisine	320 €	420 €
1 jour Salle + Chambre froide	235 €	335 €
2 jours Salle + Cuisine	430 €	530 €
2 jours Salle + Chambre froide	340 €	440 €
	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
Halles de la Guette		
1 jour	160 €	240 €
2 jours	280 €	360 €

Caution Dégâts 500 € - Caution Ménage 100€

TARIF CIMETIERE

Concession 15 ans : 70 €
 Concession 30 ans : 100 €
 Concession 50 ans : 150 €



Cavurne 15 ans : 70 €
 Cavurne 30 ans : 100 €
 Cavurne 50 ans : 150 €

MENTION LEGALE

BULLETIN MUNICIPAL N°50

Tirage : 299 exemplaires
 Date de parution : 1 juillet 2023
 Dépôt légal : juillet 2023
 ISSN : 2824-2653

Directeur de publication : Mickaël LE GOUÉ
 Rédaction : Commission Communication,
 avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal
 et de Pascale GUILLO
 Maquette/mise en page : Anita HEMERY
 Editeur/imprimeur : Mairie, St Nicolas du Tertre



Dimanche 15 octobre

Tous en rose pour promouvoir le dépistage du cancer du sein !

Après le succès de la première édition en octobre 2022 (plus de 160 personnes présentes), l'équipe de bénévoles (Frédérique, Josette et Karine) a décidé d'organiser une nouvelle journée de mobilisation pour promouvoir le dépistage du cancer du sein.

Dimanche 15 octobre 2023, la commune de Saint Nicolas du Tertre se pare de rose pour soutenir cette belle action de prévention. Il est essentiel que chacun prenne conscience de l'importance du dépistage, ce n'est pas un vain mot puisque de nombreux cancers peuvent être soignés s'ils sont détectés assez tôt.

Au programme :

À partir de 9h00, accueil des participants à la salle polyvalente autour d'une collation offerte par le Comité des Fêtes. Vers 9h30, départ d'une marche de 8km puis, vers 10h00, départ d'une seconde marche de 5km. Au retour des balades vous pourrez déguster de délicieuses tartines préparées par nos amies de l'association POLEN. Cette dégustation sera aussi l'occasion, pour certains, de goûter le pain de Pierre-Marie, le boulanger du village, qui a eu la gentillesse de nous offrir quelques pains. Pendant que les marcheurs découvriront la campagne nicolasienne nous procéderons au tirage de la tombola (les tickets seront vendus le matin de la manifestation (1€ l'unité).

Tout au long de la matinée vous pourrez également découvrir différents ateliers :

- L'autopalpation : Grâce aux bons conseils de Josette et au mannequin prêté par la Ligue, vous verrez que cet « exercice » est simple et rapide à réaliser, et surtout, qu'il peut vous permettre de débusquer une anomalie.
- La mammographie : Karine vous expliquera comment se passe l'examen et pourquoi il est réalisé de cette façon.
- Atelier culinaire : Michèle, Chantal et Corinne vous dévoileront les secrets des légumes et légumineux de saison, elles réveilleront vos papilles avec quelques préparations de leur cru...
- Un petit coin bleu pour les messieurs : Diverses informations sur les cancers masculins seront à leur disposition. On sauve de plus en plus de vies grâce aux progrès réalisés en cancérologie, mais aussi grâce au dépistage qui permet un diagnostic précoce. Alors messieurs, prenez soin de vous !

Vous retrouverez également l'équipe des tricoteuses de l'association Arts et Loisirs. Tout au long de l'année elles ont confectionné plein de jolies petites choses, vous trouverez sûrement votre bonheur...

Pour clôturer la matinée nous nous retrouverons autour d'un verre offert par la municipalité.

Mais ce n'est pas tout...

Fin octobre à l'église de Saint Nicolas du Tertre

Soirée chorale

(La date vous sera communiquée ultérieurement)

Durant le mois d'octobre en mairie, et le 15 octobre à la salle polyvalente une urne sera à votre disposition afin de recueillir vos dons.



L'intégralité des sommes perçues (ventes et dons) sera reversée à la Ligue Départementale Contre le Cancer du Morbihan.

Vous avez jusqu'au 15 octobre pour dénicher un accessoire rose, soyez créatif !

Bien sûr, nous accueillons aussi les hommes, les enfants, les chiens, les chevaux... (oui, oui, ce n'est pas une blague), un seul mot d'ordre : **TOUS EN ROSE !!!**



Photos : Yves COUCHELLOU